

MOTION Personnels Techniques

L'UFAP UNSa Justice demande la suppression de la minoration de l'Indemnité Fonction Sujétions et Expertise (IFSE) pour les personnels techniques du ministère de la Justice affectés à la Direction de l'Administration Pénitentiaire. L'excuse du versement de la Prime de Sujétions Spéciales (PSS) est, pour notre organisation syndicale, un pur artifice de gestion comptable.

L'UFAP UNSa Justice revendique une hausse significative et continue de la PSS. Le taux de PSS des personnels techniques n'a pas été revalorisé depuis 2006.

L'UFAP UNSa Justice revendique l'organisation d'au moins une réunion annuelle concernant le Régime Indemnitaire Fonction Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel, ses montants et plus spécialement les groupes et les fonctions de l'IFSE.

L'UFAP UNSa Justice revendique la mise à jour annuelle et le suivi des organigrammes de référence des personnels techniques du ministère de la Justice.

L'UFAP UNSa Justice demande au ministère de la Justice l'organisation de Commissions Administratives Paritaires propres aux personnels techniques du ministère de la Justice.

L'UFAP UNSa Justice exige la revalorisation des astreintes pour les personnels techniques qui y sont assujettis.

Lors d'un changement de grade ou de corps, **L'UFAP UNSa Justice** revendique, pour les personnels techniques, un reclassement à un indice majoré obligatoirement supérieur.